

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision n° :</b> DVC-ART-2014-027	<b>Date :</b> 2014 / 11 / 12
<b>Direction :</b> de la vie communautaire	<b>FPD remplaçant FPD # :</b>
<b>Service :</b> des arts et de la culture	<b>et datée du :</b>
<b>Objet :</b> Avenant à la convention à conclure entre la Ville de Lévis et le ministère de la Culture et des Communications pour l'Entente de développement culturel 2013-2015 et versement d'aides financières à des organismes de la communauté	

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :**

La présente fiche de prise de décision vise à conclure un avenant avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour l'Entente de développement culturel 2013-2015, à autoriser les crédits additionnels provenant d'une nouvelle subvention du MCC et à verser les aides financières aux organismes du milieu visés par un des nouveaux volets de l'Entente.

Par sa résolution CV-2013-06-45, le conseil de la Ville a conclu l'Entente de développement culturel 2013-2015 avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) concernant le développement culturel de Lévis. Cette entente prendra fin le 31 décembre 2015. L'Entente de développement culturel 2013-2015 prévoit la mise en commun, par les deux parties, de ressources totalisant 645 000 \$. La participation financière du MCC est de 270 000 \$ et celle de la Ville de Lévis est de 375 000 \$, réparties sur trois années financières. Une programmation annuelle des projets à réaliser est planifiée au début de l'entente triennale.

Après la conclusion de l'Entente de développement culturel 2013-2015, le MCC a proposé à certaines municipalités d'ajouter des volets aux ententes déjà conclues. En mai dernier, par sa résolution CV-2014-04-65, la Ville de Lévis signifiait son intérêt de conclure un avenant à la convention intervenue avec le MCC à l'égard de projets admissibles au nouveau programme de ce ministère et confirmait la participation financière de la Ville, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-008.

Le 2 octobre 2014, la ministre de la Culture et des Communications a annoncé à la Ville de Lévis une aide financière additionnelle de 196 200 \$ à l'Entente de développement culturel déjà conclue. L'avenant a été reçu le 7 novembre 2014.

L'avenant à l'Entente de développement culturel prévoit l'ajout d'une somme totale de 516 898 \$ répartie ainsi :

- 284 000 \$ pour le volet immobilisation (achat d'équipements spécialisés pour les bibliothèques) : 100 000 \$ par le MCC et 184 000 \$ par la Ville;
- 232 898 \$ pour le programme régulier d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation spécialisés en art : 96 200 \$ par le MCC et 136 698 \$ par la Ville.

Dans le cadre du présent avenant, une aide financière est à verser à des organismes de la communauté tel qu'identifié au point « Financement » et annexé à la présente fiche de prise de décision. Tous les organismes figurant à l'annexe 2 ont un statut d'organisme reconnu à la Ville de Lévis.

Tous les organismes figurant à l'annexe 2 ont fait l'objet d'une vérification des éléments contenus dans le document « Aide-mémoire pour le traitement d'une demande de versement, par la Ville, d'une aide financière à un organisme », tel que préparé par la Direction des affaires juridiques et du greffe en juin 2012.

Afin de rencontrer les dépenses relatives au versement des aides financières aux organismes visés par l'Entente, au montant de 96 200 \$ pour l'année 2014, il faut augmenter les crédits attribués au poste de dépenses relatif à ce programme.

L'avenant à l'Entente de développement culturel 2013-2015 a été rédigé par le ministère de la Culture et des Communications. Il est requis d'autoriser le Maire et la greffière à signer cet avenant afin de bénéficier de l'aide financière additionnelle du MCC.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :**

N/A

**FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):**

Pour le volet programme régulier d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation spécialisés en art :

Coûts	Impacts	2014	2015	2016
96 200 \$	02-791-10-970	96 200 \$		
Revenus	Impacts	2014	2015	2016
96 200 \$	01-383-00-004	96 200 \$ (MCC)		

**Pour le volet immobilisation :** Le financement des dépenses relatives à l'achat des équipements spécialisés pour les bibliothèques a été autorisé par la résolution CV-2014-04-65, au montant maximal de 444 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2009-08-48.

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires :  oui  non

Commentaires :

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-791-10-970
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

	2014	2015	2016
Numéro du projet PTI :	Montants		

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  oui  non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : Entente de développement culturel avec le MCC, 38 %.

Signature du responsable

d'activité budgétaire: 

Date : 2014 / 11 / 12

**ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :**

L'avenant doit être signé lors de la séance du conseil de la Ville du 17 novembre 2014 afin de verser les aides financières aux organismes pour le 27 novembre 2014.

**PERSONNES CONSULTÉES**

**Nom de la personne**    **Date (J/M/A)**    **Champ de compétence**

--	--	--

**RECOMMANDATION (énoncé) :**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure l’avenant à l’Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-027 et d’autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant;
- d’accorder les crédits additionnels de 96 200 \$, ce montant correspondant à la part de subvention additionnelle du MCC, au poste 01-383-00-004, et ce, pour le versement de l’aide financière aux organismes bénéficiaires de l’avenant à l’Entente de développement culturel pour l’année 2014, tel qu’indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-027;
- d’accorder aux organismes de la communauté suivants l’aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues à l’annexe 2 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-027, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- |                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| - École de danse Élédanse inc.      | 22 900 \$ |
| - École de musique l’Accroche Notes | 22 900 \$ |
| - École de musique Jésus-Marie      | 22 900 \$ |
| - Orchestre symphonique de Lévis    | 27 500 \$ |

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.**

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Avenant Entente de développement culturel 2013-2015  
Annexe 2 – Modalités de versement des aides financières aux organismes

Préparé par : Nathalie Ouellet                      Titre d’emploi : Chef, Service des arts et de la culture

Recommandé par :

Nathalie Ouellet, chef		
Service des arts et de la culture		

Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Titre d’emploi	Titre d’emploi	Titre d’emploi

Commentaires :

Signature de la direction:                      Date : 13 11 2014

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :**

---



---

Signature de la Direction générale:                      Date : 2014 11 112

## AVENANT

**CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE**  
Programme « Aide aux initiatives de partenariat »

**ENTRE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par madame Nicole Champagne, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, dûment autorisée aux termes du Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Culture et des Communications (RLRQ, chapitre M-17.1, r.1),

(ci-après la « **MINISTRE** »),

**ET VILLE DE LÉVIS**, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 2175, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 7W9 représentée par monsieur Gilles Lehouillier, maire et madame Danielle Bilodeau, greffière, dûment autorisés.

(ci-après le « **CLIENT-PARTENAIRE** »).

**ATTENDU QUE** les PARTIES ont conclu le 26 septembre 2013, une convention ayant pour objet l'octroi, par la ministre au CLIENT-PARTENAIRE, d'une aide financière pour la réalisation du plan d'action prévu à l'entente de développement culturel concernant la demande d'aide financière 518406;

**ATTENDU QUE** la ministre a confirmé le 2 octobre 2014 une aide financière de 196 200 \$ en complément du montant déjà annoncé le 29 novembre 2012;

**ATTENDU QU'**il est devenu nécessaire de modifier l'annexe A « Plan d'action » afin de le rendre fidèle à la nouvelle répartition budgétaire;

**POUR CES MOTIFS, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

**1. MODIFICATION DE L'ANNEXE A**

Remplacée par l'annexe ci-jointe.

**2. INTERPRÉTATION**

Les autres dispositions de la convention signée entre les parties qui ne sont pas touchées par le présent avenant continuent d'avoir effet selon les termes de cette première entente signée le 26 septembre 2013.

**3. MISE EN VIGUEUR**

Le présent avenant entrera en vigueur lors de sa signature et il prendra fin à la date où les obligations de chacune des parties seront remplies.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, en deux exemplaires :

**La MINISTRE**

\_\_\_\_\_  
Nicole Champagne  
Directrice de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches

\_\_\_\_\_  
Date

**Le CLIENT-PARTENAIRE**

\_\_\_\_\_  
Gilles Lehouillier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Danielle Bilodeau  
Greffière

\_\_\_\_\_  
Date



Entente de développement culturel - ANNEXE A et reddition de comptes

PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT

Numéro de DAZ	Direction régionale
518406	12 Chaudière-Appalaches

Entente conclue avec	
1- Nom du client-partenaire mandataire	Ville de Lévis
2- Nom du ou des tiers partenaires	

Titre de la politique culturelle du client-partenaire mandataire	Année d'adoption de la politique culturelle
Politique culturelle de Lévis	2004

Durée de l'entente	Années financières d'application du partenaire mandataire
<input type="checkbox"/> Annuelle	An 1 : 2013
<input type="checkbox"/> Biennale	An 2 : 2014
<input checked="" type="checkbox"/> Triennale	An 3 : 2015

Années financières d'application du MCCC (à compléter par le MCCC)
An 1 : 2012 - 2013
An 2 : 2013 - 2014
An 3 : 2014 - 2015



Annexe A - Objectif 1

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Liberté de l'objectif	Indicateur de résultats	Degré de réalisation
Objectifs du secteur des arts et des lettres (section 6.1.1)	Favoriser l'accès et la participation des Lévisiennes et des Lévisiens à la vie artistique et littéraire locale	Nombre d'activités réalisées, Nombre de citoyens touchés.	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	Secteur d'intervention
1	Offrir 4 activités de sensibilisation aux arts et de médiation culturelle par année		Axe 4.1	Arts visuels
2	Favoriser le développement des publics par l'accès à 16 activités artistiques gratuites / année dans une variété de disciplines et de styles du domaine des arts de la scène		Axe 1.1	Arts de la scène
3	Sensibiliser la population à la littérature lévisienne par la tenue de 7 activités / année (dans le cadre du Carrefour des auteurs de Lévis)		Axe 1.2	Bibliothèque et livre
4	Développer de nouveaux outils de promotion des produits culturels		Axe 3.1	Arts de la scène
5			Choisir...	Choisir...
6			Choisir...	Choisir...

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$
2	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$	0,00 \$	13 000,00 \$	0,00 \$	39 000,00 \$	0,00 \$	39 000,00 \$	0,00 \$
3	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	18 000,00 \$	0,00 \$	18 000,00 \$	0,00 \$
4	3 000,00 \$	0,00 \$	33 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	33 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	33 000,00 \$	0,00 \$	9 000,00 \$	0,00 \$	99 000,00 \$	0,00 \$
5	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>24 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>54 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>24 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>54 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>24 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>54 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>73 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>163 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1	
Commentaires pour l'année 2	
Commentaires pour l'année 3	

Annexe A - Objectif 2

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Libellé de l'objectif	Indicateur de résultats	Degré de réalisation
Objectifs du secteur des arts et des lettres (section 8.1.2)	Soutenir la contribution des artistes et des organismes culturels lévisiens	Nombre d'artistes et d'organismes touchés.	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	Secteur d'intervention
1	Sur appel de projets, soutenir annuellement 6 initiatives des organismes artistiques pour des projets, de médiation culturelle, de diffusion des arts, d'animation culturelle ou de développement des publics		Axe 3.5	Arts visuels
2	Positionner l'art miniature à Lévis comme produit en tourisme culturel		Axe 4.1	Arts visuels
3	Favoriser les rapprochements entre le milieu de la culture et le milieu des affaires, notamment par la mise en place à Lévis d'un projet culturalis.		Axe 4.2	Arts visuels
4	Faciliter le réseautage avec les organismes culturels et littéraires en réalisant une activité de réseautage par année.		Axe 2.3	Arts de la scène
5			Axe 2.4	Choisir...
6			Axe 3.2	Choisir...

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	15 500,00 \$	0,00 \$	15 500,00 \$	0,00 \$	15 500,00 \$	0,00 \$	15 500,00 \$	0,00 \$	15 500,00 \$	0,00 \$	15 500,00 \$	0,00 \$	46 500,00 \$	0,00 \$	46 500,00 \$	0,00 \$
2	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$
3	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$
4	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	1 500,00 \$	0,00 \$	1 500,00 \$	0,00 \$
5	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>69 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>69 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1	
Commentaires pour l'année 2	
Commentaires pour l'année 3	

Annexe A - Objectif 3

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Libellé de l'objectif	Indicateur de résultat	Degré de réalisation
Objectifs du secteur des arts et des lettres (section 6.1.3)	Développer le loisir culturel et la formation aux arts et lettres	Nombre d'heures de formation et de perfectionnement.	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	Secteur d'intervention
			1	Développer les expertises culturelles ainsi que les connaissances sur les tendances des domaines des arts, de la lecture, des lettres et du loisir culturels
2	Soutenir 4 organismes de formation spécialisée (L'Accroché Notes Centre musical, École de danse Étédanse Inc., École de musique Jésus-Marie et l'Orchestre symphonique de Lévis) afin d'élargir l'accès et d'améliorer la qualité de la formation artistique.		Axe 2.2	Culture-éducation
3			Choisir...	Choisir...
4			Choisir...	Choisir...
5			Choisir...	Choisir...
6			Choisir...	Choisir...

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	0,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	136 698,00 \$	0,00 \$	96 200,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	96 200,00 \$	0,00 \$	136 698,00 \$	0,00 \$
3	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
4	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
5	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>136 698,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>96 200,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>96 200,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>142 698,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1	
Commentaires pour l'année 2	
Commentaires pour l'année 3	



## Annexe A - Objectif 4

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Libellé de l'objectif	Indicateur de résultats	Degré de réalisation
Objectifs du secteur des bibliothèques (section 6.2.2)	Développer des services de lecture et de transmission de la connaissance	Nombre d'enfants touchés par les activités de promotion de la lecture.	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	Secteur d'intervention
			Axe 4.1	Bibliothèque et livre
2	Rencontrer à chaque année au moins 3 CPE par arrondissement afin de faire la promotion de la lecture par une visite animée à la bibliothèque de leur quartier pour un total de 18 en trois ans.		Axe 1.1	Bibliothèque et livre
3	Via une activité hors les murs, faire la promotion de la lecture et des bibliothèques auprès des familles télévisiennes, particulièrement les non-abonnées.		Axe 4.1	Bibliothèque et livre
4	Approfondir la connaissance des clientèles des bibliothèques et de leurs besoins par le biais d'un sondage, afin d'ajuster l'offre de services et d'activités en conséquence.		Axe 4.4	Bibliothèque et livre
5	Augmenter l'efficacité de la gestion des bibliothèques par l'implantation de la technologie RFID (radio frequency identification).		Axe 1.5	Bibliothèque et livre
6			Choisir...	Choisir...

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	9 000,00 \$	0,00 \$	9 000,00 \$	0,00 \$
2	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$
3	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$
4	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$
5	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	100 000,00 \$	0,00 \$	184 000,00 \$	0,00 \$	100 000,00 \$	0,00 \$	184 000,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>11 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>11 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>106 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>180 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>124 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>208 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1	
Commentaires pour l'année 2	
Commentaires pour l'année 3	Les projets reliés de l'objectif 5 regroupent les trois activités suivantes : implantation de la technologie RFID (60 000 \$ MCC), Modification des compteurs de prêts (30 000 \$ MCC), Laboratoire de formation documentaire (10 000 \$ MCC)

Annexe A - Objectif 5

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Libellé de l'objectif	Indicateur de résultats	Degré de réalisation
Objectifs du secteur du patrimoine et de l'histoire (section 6.3.1)	Mettre en valeur la richesse et la diversité des patrimoines de Lévis	Nombre d'activités liés au patrimoine	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	Secteur d'intervention
			1	Sur appel de projets auprès des organismes en patrimoine, mettre en valeur les patrimoines de Lévis par la tenue d'au moins 3 activités d'animation culturelle, de médiation culturelle ou de sensibilisation de la population par année.
2	Réaliser au moins 2 activités de préservation et de mise en valeur du patrimoine immatériel par année.		Axe 3.4	Patrimoine
3	Développer la connaissance du patrimoine archéologique par la réalisation d'inventaires et d'études et diffuser cette connaissance par le biais d'activités de diffusion ou de sensibilisation de la population.		Axe 3.4	Patrimoine
4	Développer les connaissances sur le patrimoine bâti par un inventaire sur le patrimoine moderne et la réalisation d'une banque de données iconographiques et mettre en place des outils de sensibilisation et de diffusion du patrimoine bâti, sur le web ou par dépliants.		Axe 3.6	Patrimoine
5	Mettre en place des stratégies de protection et de conservation du patrimoine par la réalisation de fiches descriptives sur les bâtiments menacés ou ayant un potentiel de recyclage.		Axe 4.4	Patrimoine
6	Réaliser un atelier thématique par année afin de permettre aux citoyens de conserver le patrimoine mobilier et archivistique dont ils ont la garde.		Axe 3.4	Archives

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$
2	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$
3	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	8 500,00 \$	0,00 \$	8 500,00 \$	0,00 \$	14 500,00 \$	0,00 \$	14 500,00 \$	0,00 \$	30 500,00 \$	0,00 \$	30 500,00 \$	0,00 \$
4	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	12 500,00 \$	0,00 \$	12 500,00 \$	0,00 \$
5	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	1 500,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>22 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>23 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>26 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>26 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>25 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>25 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>73 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>74 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1	
Commentaires pour l'année 2	
Commentaires pour l'année 3	

Annexe A - Objectif 6

Section ou chapitre de la Politique culturelle du Partenaire mandataire	Libellé de l'objectif	Indicateur de résultats	Degré de réalisation
Objectifs du secteur du patrimoine et de l'histoire (section 6.3.3)	Faire connaître l'histoire de Lévis	Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues	Choisir...

Numéro	Moyen d'action	Résultats obtenus	Axe d'intervention	
			Axe d'intervention	Secteur d'intervention
1	Faire connaître les femmes et les hommes qui ont marqué l'histoire de Lévis via le renouvellement des contenus des vitrines historiques visant à diffuser du matériel iconographique ou des artefacts en lien avec certains fonds d'archives ou de collections.		Axe 3.4	Archives
2	Mettre en place des activités de médiation culturelle de l'histoire locale auprès de la clientèle jeunesse.		Axe 4.1	Patrimoine
3	Mettre en valeur les contenus historiques et ethnologiques recueillis concernant l'histoire maritime de Lévis par des expositions thématiques et des activités de médiation et d'animation culturelle auprès de diverses clientèles.		Axe 3.4	Institutions muséales
4	Reconnaître les interventions remarquables en patrimoine par la mise en place d'un vote local des prix régionaux du patrimoine.		Choisir...	Patrimoine
5			Choisir...	Choisir...
6			Choisir...	Choisir...

Numéro	An 1				An 2				An 3				Total			
	MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires		MCCCF		Partenaires	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	4 000,00 \$	0,00 \$	4 000,00 \$	0,00 \$
2	1 750,00 \$	0,00 \$	1 750,00 \$	0,00 \$	1 750,00 \$	0,00 \$	1 750,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$
3	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$	0,00 \$	22 500,00 \$	0,00 \$	22 500,00 \$	0,00 \$
4	0,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$	0,00 \$
5	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
6	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>9 250,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>12 250,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>11 250,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>13 250,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>12 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>15 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>32 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>40 500,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Commentaires pour l'année 1
Commentaires pour l'année 2
Commentaires pour l'année 3

Sommaire financier de l'entente

Liste des partenaires de l'entente	Engagement financier des partenaires	
	Prévisionnel	Réel
MCCCF	466 200,00 \$	0,00 \$
Partenaire 1 : Ville de Lévis	695 698,00 \$	0,00 \$
Partenaire 2 :	0,00 \$	0,00 \$
Partenaire 3 :	0,00 \$	0,00 \$
Partenaire 4 :	0,00 \$	0,00 \$
Partenaire 5 :	0,00 \$	0,00 \$
Partenaire 6 :	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>1 161 898,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Objectifs	Sommaire comparatif			
	Prévisionnel		Réel	
	MCCCF	Partenaires	MCCCF	Partenaires
Objectif 1	73 500,00 \$	163 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Objectif 2	66 000,00 \$	66 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Objectif 3	96 200,00 \$	142 698,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Objectif 4	124 500,00 \$	208 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Objectif 5	73 500,00 \$	74 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Objectif 6	32 500,00 \$	40 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total</b>	<b>466 200,00 \$</b>	<b>695 698,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>

Bilan quantitatif de fin d'entente (à compléter ou à valider par le comité de suivi)

Partie réservée au ministère

Validation de l'Annexe A par le MCCCF :  OUI  NON



## Cadre de référence pour un partenariat durable avec le milieu municipal

<b>VISION</b> Les ententes de développement culturel sont l'occasion pour le Ministère et les municipalités locales et régionales d'arrimer leurs actions en culture et en communications sur les territoires en partenariat et en réciprocité, au profit des citoyennes et des citoyens, dans une perspective de développement durable.	<b>LES PRINCIPES DIRECTEURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Portent sur une lecture commune des enjeux et des défis territoriaux;</li> <li>- Favorisent des initiatives exclusives et complémentaires par rapport aux autres outils d'intervention;</li> <li>- Visent des actions structurantes, innovantes;</li> <li>- Permettent une modulation des façons de faire d'un territoire à l'autre;</li> <li>- S'inscrivent dans un processus de reddition de comptes et de gestion par résultats, modulés en fonction de réalités municipales.</li> </ul>	<b>LES FINALITÉS</b> Bénéficiaire prioritaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le citoyen, dans une perspective de développement des collectivités locales.</li> </ul> Partenaire prioritaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le monde municipal.</li> </ul>	
<b>ENJEU 1</b> Visité culturelle des collectivités	<b>ENJEU 2</b> La participation de la citoyenne et du citoyen au développement culturel des collectivités	<b>ENJEU 3</b> L'identité et l'appartenance	<b>ENJEU 4</b> Le dynamisme économique, social et démocratique
<b>ORIENTATION 1</b> La culture et les communications au bénéfice des citoyennes et des citoyens	<b>ORIENTATION 2</b> La citoyenne et le citoyen acteurs de culture et de communications	<b>ORIENTATION 3</b> La citoyenne et le citoyen porteurs de culture et de communications	<b>ORIENTATION 4</b> La culture et les communications dans la collectivité
<b>AXES D'INTERVENTION D'UNE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL</b>			
1.1 Mécanismes d'animation culturelle 1.2 Échanges entre les acteurs culturels et les citoyens 1.3 Initiatives émergentes en culture 1.4 Activités de réseautage 1.5 Apport des nouvelles technologies 1.6 Promotion des produits culturels	2.1 Projets initiés par les milieux artistiques et culturels 2.2 Valorisation des pratiques amateurs 2.3 Engagement des jeunes comme acteurs en culture 2.4 Mécénat et partenariat privé 2.5 Action bénévole en arts, en culture et en communications	3.1 Information culturelle locale et régionale 3.2 Réseau de pôles culturels locaux et régionaux 3.3 Liens entre les différentes communautés composant les collectivités présentes sur le territoire 3.4 Conservation, préservation et mise en valeur du patrimoine culturel 3.5 Actions concertées pour le développement et la promotion de l'identité locale et régionale 3.6 Amélioration du cadre de vie dans le processus d'aménagement culturel du territoire	4.1 Médiation culturelle 4.2 Développement du tourisme culturel 4.3 Économie sociale et entrepreneuriat collectif dans le domaine culturel 4.4 Recherche, développement et innovation
<b>Exemples d'objectifs et de moyens d'action (les exemples fournis le sont à titre indicatif)</b>			
<b>Axe :</b> Initiatives émergentes en culture <b>Objectif :</b> Soutenir cinq activités favorisant les initiatives émergentes en culture d'ici le (date-année) <b>Moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise sur pied d'un concours annuel de slam amateur</li> <li>- Tenue d'un événement en danse contemporaine</li> <li>- Tenue d'un symposium de sculpture moderne ou de land art</li> <li>- Tenue d'un concours de design urbain</li> </ul>	<b>Axe :</b> Action bénévole en arts, en culture et en communications <b>Objectif :</b> Mettre en place deux activités de valorisation de l'action bénévole par année, en arts, en culture et en communications, d'ici le (date-année) <b>Moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise annuelle des prix de reconnaissance en arts, en culture et en communications</li> <li>- Publication de portraits de bénévoles œuvrant en arts, en culture et en communications dans les journaux de quartier</li> </ul>	<b>Axe :</b> Conservation, préservation et mise en valeur du patrimoine culturel <b>Objectif :</b> Tenir cinq activités par année touchant la conservation, la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel d'ici le (date-année) <b>Moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire archéologique</li> <li>- Étude de caractérisation du paysage</li> <li>- Inventaire et évaluation du patrimoine bâti</li> <li>- Mise en place de circuits d'interprétation audio-guidés et télé-références</li> <li>- Réalisation et installation de panneaux d'interprétation</li> <li>- Inventaire et enregistrement du patrimoine immatériel</li> </ul>	<b>Axe :</b> Développement du tourisme culturel <b>Objectif :</b> Désigner dans la ville X, d'ici le (date-année), les produits culturels susceptibles de participer à une offre touristique <b>Moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire et évaluation des biens, produits, lieux, attraits et événements culturels susceptibles de servir de produits d'appel en tourisme</li> <li>- Confection et distribution d'un guide à l'intention des touristes potentiels</li> <li>- Intégration des contenus dans le guide régional de l'association touristique régionale (ATR)</li> </ul>

**DIRECTION DE LA VIE COMMUNAUTAIRE  
SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

Liste des organismes visés par une subvention dans le cadre  
de l'addenda à l'Entente de développement culturel  
Annexe 2 - FPD DVC-ART-2014-027

**ÉCOLE DE DANSE ÉLÉDANSE INC. (MATRICULE 1146105078 - Vérifié le 14.10.2014)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 24129

17, rue Notre-Dame, Lévis (Québec) G6V 4A3

Présidence : Madame Nadine Bellerive, 418 837-4225

Direction : Madame Marie-Pierre Bourget, 418 838-2567

Aide financière au fonctionnement pour l'école de danse Élédanse dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour l'année 2014.

**Montant à verser en 2014 : 22 900 \$**

**Somme de 22 900 \$, payable le 27 novembre 2014**

**Code budgétaire : 02-791-10-970 et extracomptable : EDC-321-NO**

**ÉCOLE DE MUSIQUE L'ACCROCHE NOTES (MATRICULE 1146941845 - Vérifié le 14.10.2014)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 2528

17, rue Notre-Dame, Lévis (Québec) G6V 4A3

Présidence : Madame Nicole Champagne, 418 833-5905

Direction : Madame Maryse Leblanc, 418 838-4191

Aide financière au fonctionnement pour l'école de musique l'Accroche notes dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour l'année 2014.

**Montant à verser en 2014 : 22 900 \$**

**Somme de 22 900 \$, payable le 27 novembre 2014**

**Code budgétaire : 02-791-10-970 et extracomptable : EDC-322-NO**

**ÉCOLE DE MUSIQUE JÉSUS-MARIE (MATRICULE 1162464946 - Vérifié le 14.10.2014)**

Rég. constitutif : Loi sur les corporations religieuses

Numéro de fournisseur : 27412

294, Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1G2

Présidence : Monsieur Marc Brochu, 418 833-8543

Direction : Madame Véronique Lacroix, 418 837-6134

Aide financière au fonctionnement pour l'école de musique Jésus-Marie dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour l'année 2014.

**Montant à verser en 2014 : 22 900 \$**

**Somme de 22 900 \$, payable le 27 novembre 2014**

**Code budgétaire : 02-791-10-970 et extracomptable : EDC-323-NO**

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LÉVIS (MATRICULE 1143471150 - 14.10.2014)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 3256

3995, rue de la Fabrique, Bureau 3, Lévis (Québec) G6W 1J6

Présidence : Madame Lyne Desmeules, 418 304-3751

Aide financière au fonctionnement pour l'orchestre symphonique de Lévis dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour l'année 2014.

**Montant à verser en 2014 : 27 500 \$**

**Somme de 27 500 \$, payable le 27 novembre 2014**

**Code budgétaire : 02-791-10-970 et extracomptable : EDC-324-NO**